



DÉBUT DES ACTIVITÉS

- Catégorie Timbits U4 (2022) : **mardi 2 juin, 18 h**
- Catégorie Timbits U5 (2021) : **mardi 2 juin, 18 h**
- Catégorie Timbits U6 (2020) : **mercredi 3 juin, 18 h**
- Catégories Timbits U7-8 (2019-2018) : **mercredi 3 juin, 19 h**

Note :

Afin d'assurer le bon déroulement et maximiser le temps alloué aux activités, nous vous demandons d'arriver au terrain selon les délais suivants :

- **Pratique** : Vous devez arriver au minimum 5 minutes avant l'heure programmée
- **Partie** : Vous devez arriver au minimum 15 minutes avant l'heure programmée

ÉQUIPEMENTS REQUIS POUR LES JOUEURS

Catégories	Protège-tibias	Souliers de soccer
Timbits U4 et Timbits U5	Obligatoire	Recommandé, mais pas obligatoire
Timbits U6 et Timbits U7-8	Obligatoire	Obligatoire

UNIFORME DE SOCCER

Un uniforme de soccer est remis à chacun des joueurs en début de saison (short, bas et chandail). Ce dernier doit être porté lors de tous les entraînements et toutes les parties de son équipe.

Les shorts ainsi que les bas appartiennent au joueur. Pour ce qui est du chandail, il devra être remis à la fin de la saison.



Tous les joueurs doivent se présenter au terrain en tenue de soccer (uniforme et équipement). Ils doivent apporter une bouteille d'eau et être habillés selon la température sous leur uniforme.

FACEBOOK

Un groupe Facebook est créé afin de faciliter les communications. Nous vous invitons à le consulter régulièrement, car nous privilégierons ce groupe pour vous tenir au courant des activités. Pour joindre et accéder au groupe privé, voici les procédures à suivre :

Via un ordinateur :

1. Rendez-vous sur la page Facebook de la Ville de Saint-Honoré.
(www.facebook.com/ville.sthonore)
2. Dans la colonne du haut, cliquez sur « Groupes ».
3. Lorsque vous serez dans cette section, sélectionnez **Soccer Ville de Saint-Honoré** puis cliquez sur « Rejoindre le groupe » pour accéder aux publications du groupe.
4. Finalement, avant de pouvoir accéder au mur des publications, vous devrez répondre à la question suivante afin de permettre à l'administrateur de faire un contrôle des adhésions : **Quel est le commanditaire principal du soccer?**

Réponse à la question d'adhésion : Soccer Timbits

***Veuillez prendre note que vous devez faire une nouvelle demande puisque tous les membres de la saison 2025 ont été supprimés afin de permettre la mise à jour de ce groupe pour la saison estivale 2026.**



Via votre téléphone cellulaire :

1. Ouvrez votre Facebook personnel.
2. En haut à gauche de votre Facebook, cliquez sur la loupe pour effectuer une recherche.
3. Dans la barre de recherche de la loupe, inscrivez **Soccer Ville de Saint-Honoré**.
4. Cliquez sur **rejoindre** et avant de pouvoir accéder au mur des publications, vous devrez répondre à la question suivante afin de permettre à l'administrateur de faire un contrôle des adhésions : **Quel est le commanditaire principal du soccer?**

Réponse à la question d'adhésion : Soccer Timbits

***Veuillez prendre note que vous devez faire une nouvelle demande puisque tous les membres de la saison 2025 ont été supprimés afin de permettre la mise à jour de ce groupe pour la saison estivale 2026.**

FORMAT DE JEU

À titre d'information, voici les formats de jeu qui seront utilisés pour chacune des catégories cet été. Le tout est bien entendu établi selon les recommandations de Soccer Québec.

Catégorie	Format de jeu	Dimension du terrain
Timbits U4 et Timbits U5	4 contre 4 sans gardien de but	Terrain de soccer à 5 (20 m X 35 m)
Timbits U6 et Timbits U7-8	5 contre 5 avec gardien de but	Terrain de soccer à 5 (20 m X 35 m)

EN CAS DE MAUVAIS TEMPS



Le soccer est un sport qui se joue beau temps mauvais temps. Le seul facteur qui empêche la tenue d'un entraînement ou d'une partie est la présence de temps orageux aux abords du terrain. **Les activités pourront être suspendues momentanément ou annulées uniquement en présence de cet élément.**

À la première foudre suivie par du tonnerre dans les 30 secondes, le match ou la pratique sera arrêté et les équipes devront se mettre à l'abri. Le match ou la pratique reprendra seulement après que 15 minutes se soient écoulées sans foudre ou tonnerre. **Il y aura annulation des activités sur place seulement si cette situation perdure plus de 15 minutes.** Cette décision sera prise par le coordonnateur du soccer. Il est donc très important de se présenter aux activités même si la température est incertaine, car bien souvent, les orages sont localisés et de très courte durée.

MATCHS RÉCRÉATIFS (INTER-MUNICIPALITÉS)

Certaines catégories auront le plaisir de disputer des matchs récréatifs durant la saison contre les municipalités de Saint-David de Falardeau et Saint-Fulgence. Ces rencontres se dérouleront dans un climat de développement amical et aucun classement ne sera tenu.

Nous comptons sur la présence de tous afin d'assurer le minimum de joueurs requis pour prendre part à chacune des parties. Si jamais votre enfant devait s'absenter, nous vous demandons d'en informer son entraîneur le plus tôt possible. Il serait très désolant de manquer de joueur à la dernière minute et de ne pas pouvoir jouer.



IMPLICATION

Nous sommes continuellement à la recherche de personnes intéressées à s'impliquer dans le domaine du soccer afin de promouvoir et développer notre structure de soccer récréatif.

De nombreux jeunes pratiquent déjà cette discipline à Saint-Honoré et c'est pourquoi nous avons besoin d'aide pour répondre à cet engouement.

Vous aimeriez devenir entraîneur ou administrateur bénévole, nous avons définitivement besoin de vous dans notre équipe !

Bonne saison à tous !

Marie-Josée Paquet

Directrice du Service des sports, loisirs et culture

418 673-3405 poste, 2140

mjpaquet@ville.sthonore.qc.ca

